



Comité Régional des Services de Transport

AUBE

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du 12 octobre 2016 à 18h30
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville à TROYES

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.26.70.66.85



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Aube sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.

M. Marc SEBEYRAN, Adjoint au maire de la Ville de Troyes, accueille les participants et les remercie de leur présence.

Présentation des orientations générales de la politique des transports

Monsieur Jacques BEAUJEAN, Président du COREST de l'Aube, présente les intervenants en tribune ainsi que Monsieur François OBRECHT, Directeur de l'agence territoriale Aube – Haute-Marne et remercie l'ensemble des participants à la réunion.

Monsieur BEAUJEAN présente quelques chiffres clés de la mobilité sur le territoire de la Région Grand Est ainsi que les grandes orientations :

- 1 650 TER/jour, 1^{er} réseau de province, 1^{ère} région en matière de régularité du trafic, 400 gares et 30 lignes routières ;
- 600 millions d'euros consacrés à la politique des transports en 2016 dont 430 millions d'euros pour le fonctionnement annuel du TER et 150 millions d'euros pour l'investissement (infrastructure, matériel roulant, gares) -> à partir de 2017, plus de 250 millions d'euros supplémentaires pour permettre de financer le transfert de compétence transport (interurbain et scolaire) des Départements ;
- une nouvelle convention TER unifiée d'ici la fin de l'année 2016 avec une contribution régionale stable dans un contexte de diminution continue des dotations de l'Etat ;
- souhait d'une gamme tarifaire unique pour le réseau TER Grand Est respectant l'équilibre économique existant actuellement à l'échelle du nouveau périmètre ;
- la Région, chef de file de l'intermodalité, avec la mise en place de schémas régionaux, l'impulsion d'une nouvelle politique gares et du développement de l'accessibilité.

Monsieur BEAUJEAN précise enfin son attachement à la poursuite de la concertation dans la lignée des instances de concertation précédentes, avec la mise en place de 15 **CO**mités **RÉ**gionaux des **S**ervices de **T**ransport (**COREST**) sur le territoire de la Région Grand Est.

1. Vie des lignes régionales (régularité, suppressions, trafic)

Les Courriers de l'Aube, la Direction Intercités puis TER de la SNCF présentent le bilan de régularité, de trafic, des suppressions de dessertes des lignes régionales comprises dans le COREST de l'Aube pour 2015 et 2016 (8 premiers mois de l'année). Leur présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

Les interventions des participants au COREST :

- Les données globales de régularité ou de suppressions de trains sont contestées du fait de la non intégration des trains supprimés (qui du point de vue des usagers sont des trains en retard jusqu'au départ du train suivant) et du fait de leur décalage par rapport aux vécus des abonnés notamment. Une différenciation entre trains de pointes et trains en heures creuses serait préférable, ou même un suivi particulier des trains les plus fréquentés.
- La neutralisation par la SNCF de certaines périodes difficiles (travaux, grèves...) mécontente fortement les usagers et cheminots.
- De même, sur l'explication des causes de difficultés rencontrées, la différenciation de responsabilité entre les activités de la SNCF n'est pas compréhensible par les usagers car il s'agit de causes sous la responsabilité de la SNCF dans tous les cas.
- Une pétition initiée par Monsieur Mathieu, signée par 526 personnes à la date du COREST, demande à la SNCF et à l'Etat, en tant qu'autorité organisatrice des transports sur les lignes TET, des mesures concrètes pour améliorer la qualité de service.
- Par cette pétition, les usagers demandent également la mise en place d'une tarification attractive pour les salariés sur la ligne Troyes / Romilly / Nogent / Paris en remettant en cause notamment le seuil des 75 km pour l'abonnement de travail. Pour cela, une réunion de travail avec des représentants de l'Etat et de la SNCF est demandée par les usagers.

La SNCF précise que la tarification est nationale et qu'il n'est pas possible de différencier la ligne 4 des autres lignes TET.

- Une usagère s'interroge sur la position de la Région sur ce sujet.

Monsieur Beaujean souligne l'importance de cette question pour les habitants de Romilly-sur-Seine et de Nogent-sur-Seine qui se pose de façon plus sensible du fait du dézonage en Ile-de-France.

Madame Guillemy, Vice-présidente de la Région en charge des mobilités, précise qu'il existe un intérêt réciproque entre les Régions Ile-de-France et Grand Est sur ce sujet mais que la priorité est donnée à l'harmonisation des tarifications dans les trois ex-Régions composant le Grand Est.

- Les associations d'usagers souhaitent prendre part aux réflexions sur les évolutions des tarifications et notamment concernant l'avenir de la tarification Pass'Solidaire.
- Un usager de la ligne estime que la régionalisation des tarifs concernera assez peu l'Aube du fait de la faiblesse des relations entre Troyes d'une part et l'Alsace et la Lorraine d'autre part.

2. Desserte et évolutions

- **Bilan SA2016**
- **Travaux 2016**
- **Evolutions 2017**
- **Travaux 2017-2018**

La Région présente le bilan des modifications de desserte au service annuel de 2016 ainsi que les évolutions pour le service annuel de 2017. SNCF Réseau présente les travaux réalisés en 2016 et les travaux programmés en 2017 et 2018.

Les interrogations / avis des participants au COREST :

- Les pétitionnaires demandent également un arrêt systématique en gare de Nogent-sur-Seine et Romilly-sur-Seine des trains circulant entre Paris et Troyes compte tenu notamment de l'engagement des collectivités pour la modernisation de la ligne.

Des ajustements horaires sur la ligne 4 seront mis en œuvre par Intercités pour tenir compte des performances des nouveaux matériels, toutefois les arrêts demandés à Romilly-sur-Seine et Nogent-sur-Seine ne sont pas envisagés au service annuel (SA) 2017.

En réponse à la demande de Monsieur Vittenet, la SNCF confirme que la desserte au SA 2017 sera reconduite à l'identique par rapport à l'offre actuelle. La mise en service des Coradia Liner sur cette ligne doit pouvoir permettre d'assurer la desserte des points d'arrêts intermédiaires sans dégradation des temps de parcours actuels.

- Pour des usagers, l'éventualité d'une régionalisation de la desserte devrait permettre d'affiner la desserte locale.

Madame Guillemy signale que la vocation d'aménagement du territoire de cette ligne est bien présente dans l'esprit de la Région et que dans la négociation avec l'Etat sur la reprise de la ligne TET par le Conseil régional Grand Est, la Région considère qu'il s'agit d'une ligne allant de Paris à Mulhouse.

- Monsieur Mercier demande à ce que soit étudiée une évolution de la desserte Troyes / Saint-Florentin / Laroche-Migennes pour desservir les communes de Saint-Pouange, Bouilly ainsi que le lycée Baltet (Saint-Pouange) plutôt que d'autres communes de l'agglomération bénéficiant déjà d'une desserte urbaine.

Monsieur Beaujean prend bonne note de cette demande qui pourra être examinée à l'aune du transfert des transports scolaires et des transports routiers interurbains à compter de 2017 par la Région Grand Est.

- Monsieur Bach aurait souhaité entendre quels étaient les projets pour l'Est du département et regrette qu'il n'en ait pas été question.

Madame Guillemy répond que la question de la mobilité dans les zones plus rurales doit être examinée dans l'ensemble de ses dimensions : billettique, information et bien sûr desserte.

Les précisions apportées suite au COREST :

- Ce sont 19 rames Coradia Liner, offrant 269 places et 3 emplacements pour les vélos, qui seront livrés pour assurer progressivement la totalité de la desserte de cette ligne dès septembre 2017.
- Sur certaines circulations, les rames seront doublées pour offrir 538 places soit une capacité équivalente aux voitures Corail actuelles.

3. Points divers

- **Accessibilité**
- **Multimodalité**
- **Inscription en ligne**

La Région précise que le présent relevé de conclusions ainsi que la présentation seront mis en ligne sur le site de la Région Grand Est. Elle signale également qu'il est important de penser à s'inscrire en ligne également en 2017.

Les interrogations / avis des participants du COREST :

- Une usagère interpelle le COREST sur l'absence de toilettes en gare de Nogent-sur-Seine.
- Il existe également une attente forte sur la mise en place des ascenseurs en gare de Romilly-sur-Seine.
- Des usagers posent la question du coût du stationnement dans le cadre de la mise en place des pôles d'échanges multimodaux (PEM) de Troyes et Romilly-sur-Seine notamment.

Madame Guillemy explique que des travaux sont menés pour que, comme dans le cadre du PEM de Chaumont, les abonnés puissent bénéficier d'un stationnement à tarif préférentiel.

- Une association de cycliste souhaite savoir si la problématique des stationnements pour les vélos est prise en compte dans les PEM.

Monsieur Beaujean confirme la prise en compte de ce sujet dans les projets existants.

En conclusion de cette réunion, M. BEAUJEAN propose la création de deux groupes de travail technique :

- Préparation du service annuel 2018 sur la ligne 4
- Evolution des dessertes sur la ligne TransChampagneArdenne pour la rentrée 2017

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur Jacques BEAUJEAN remercie les participants et clôt la réunion. Il invite les participants à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié.

Liste des présents/excusés du COREST Aube (selon la liste d'émargement)

Présidence du COREST :

M. Jacques BEAUJEAN, Président du COREST Aube, Conseiller régional de la Région Grand Est, Maire-adjoint de Romilly-sur-Seine et Conseiller Communautaire délégué à la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine
 En présence de Mme Christine GUILLEMY, Vice-présidente en charge des Transports et de la Mobilité à la Région Grand Est, Maire de Chaumont et Présidente de la Communauté d'agglomération de Chaumont

Représentant des Services de l'Etat:

M. Laurent GRANDJEAN, Référent Local Mobilité, DREAL

Elus et leurs représentants :

M. Marc SEBEYRAN, Vice-président du Conseil régional Grand Est.
 M. Philippe BORDE, Conseiller régional, Maire de Bar-sur-Aube
 Mme Isabelle HELIOT-COURONNE, Conseillère régionale
 Mme Fabienne CUDEL, Conseillère régionale
 M. Marcel SPILMANN, Maire de Saint-Lyé
 M. Bruno HOUARD, Conseiller municipal de Villery
 Mme Anna ZAJAC, Conseillère municipale de Troyes
 M. Pierre MATHIEU, Conseiller municipal de Romilly-sur-Seine
 M. Jean-Pierre CORNEVIN, Conseiller municipal de Saint-André les vergers
 M. Dominique COUTURIER, Conseiller municipal de Nogent-sur-Seine

Associations et usagers :

Mme Armande SPILLMANN, CESER Grand Est
 M. Rémi HUTINET, CESER Grand Est
 M. François GROSJEAN, FNAUT Aube
 M. Claude VITTENET, Association pour la Modernisation de la Ligne Paris-Bâle
 Mme Evelyne DUBOIS, FNTV Aube
 M. Nicolas FRERY, Association Troyes en selle
 M. Alain RAGNATELA, Usager de la ligne Paris – Troyes
 M. Michel LAPEYRE, Usager de la ligne Paris – Troyes
 M. Eric GOYARD, Usager de la ligne 4
 M. Joë TRICHE, Usager de la ligne 4
 M. Guy MICHEL, Usager de la ligne 4
 Mme Françoise LABASQUE-MENGONG, Usagère de la ligne 4
 Mme Angélique CHEIKH, Usagère de la ligne Romilly – Troyes
 M. Anthony SIMON, Usager de la ligne 4
 Mme Stéphanie COGNON, Usagère de la ligne 4
 Mme Josiane MAYOR, Usagère de la ligne 4
 M. Michel BACH, Usager de la ligne 4
 M. Philippe MILLOT, Usager de la ligne 4
 M. Janusz KOCHAN, Usager de la ligne 4
 Mme Corinne MAILLARD, Usagère de la ligne 4
 Mme Claudine LECERF, Usagère de la ligne 4
 Mme Gisèle MALAVAL, Usagère de la ligne 4
 Mme Cécile MEUNIER, Usagère ligne 4
 Monsieur Hervé BORD, Proviseur

Les Courriers de l'Aube :

M. Roger REIGNARD, Directeur des Courriers de l'Aube
Mme Veronique BAUMANN, Responsable Marketing
M. Rodolphe COUSTHEUR, Responsable Exploitation
Mme Carine LOURDELET-BALTAZART, Directrice du Site de Reims - Transdev

SNCF Mobilités - Intercités :

Mme Emmanuelle CHAILLEY, Directrice Déléguée Intercités Nord et Est

SNCF Mobilités - TER :

M. François PEUCHANT, Directeur Délégué TER
M. David POTIER, Directeur des Lignes TER Champagne-Ardenne
Mme Dominique LAGARDE, Responsable Territoriale TER Aube-Haute-Marne
Mme Rita MEROLLE, Directrice des Affaires Territoriales Champagne-Ardenne

SNCF Réseau :

M. Pascal FERVEUR, Chef de service
M. Patrick FAIVRE, Gestionnaire de capacité ordonnancement

Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :

M. Philippe MERCIER, Secrétaire du CE SNCF
M. David MORIN, Secrétaire départemental de la CGT
M. Pierre DUFERT, Retraité CGT Cheminot

Région Grand Est :

M. Marc GIRAUD, Chef du Service Offre de Transport et Territoire (SO2T), Direction des Transports et de la Mobilité
M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission, SO2T
M. Dominique JOSSE, Assistant, SO2T
M. François OBRECHT, Directeur de l'Agence Territoriale Aube – Haute-Marne

Excusés :

Mme Carole De GUGLIELMO, Cheffe du Service des Transports Départementaux de l'Aube
M. Jean NOTAT, Conseiller régional
Mme Annie DUCHENE, Conseillère régionale
M. Patrice VALENTIN, Conseiller régional
M. Alain BALLAND, Maire de Saint-André les vergers
M. Gilles de COCKBORNE, Maire de Villeneuve au Chemin
Mme Marie-Laure CAROUJAT, Usagère de la ligne TransChampagneArdenne